

X^e Concours « Abbé Cerlogne » 1971 / 1972

Recensement des langues

(En disant « langue », nous pensons non seulement à l'italien et au français, mais également au patois valdôtain, au piémontais, etc.)

Principes et plan de travail :

1. Enquêtes

- a) Pour donner des résultats valables, l'enquête doit prendre en considération toutes les personnes (adultes et enfants) domiciliées dans l'unité territoriale choisie. On peut étudier un village, un groupe de villages (par ex. les villages supérieurs d'une commune) ou toute une commune, mais en prenant soin de distinguer, au départ, les différentes unités dont elle se compose.
- b) Établir une **fiche individuelle** pour chaque personne, d'après le(s) questionnaire(s) ci-après.
- c) Noter en cours d'enquête tout renseignement susceptible d'expliquer la situation linguistique locale.

2. Élaboration des matériaux recueillis (facultatif) :

- a) Traiter en priorité les questions 3 d) et 4 a).
- b) À partir des fiches individuelles, établir des listes récapitulatives permettant une vue d'ensemble et une représentation graphique. Ainsi, à titre d'ex. ad 4 a), il conviendrait de compter par classes d'âge,
 1. le nombre d'hommes nés entre 1900 et 1904, qui recourent au patois à 80-100%, à 50-80%, à 20-50%, à 1-20%, à 0%;
 2. le nombre de femmes nées entre 1900 et 1904 qui... ;
 3. le nombre d'hommes nés entre 1905 et 1909 qui... ;
 4. le nombre de femmes nées entre 1905 et 1909 qui... ; et ainsi de suite - Faire les mêmes statistiques pour l'italien, pour le français, etc.
- c) Traiter de la même manière d'autres questions, au choix des participants au Concours Cerlogne.

3. Conclusions (facultatif) :

Dégager les traits les plus caractéristiques de la situation linguistique locale - Diagnostic et remèdes.

Questionnaires

A. Questionnaire de base (obligatoire) :

1. **Lieu** : village ou hameau, commune.
2. **Identité** : nom et prénom (facultatif, les initiales peuvent suffire)

sexe
 année de naissance
 profession.
 Lieu de naissance et profession du père.
 Lieu de naissance de la mère

3. Langue de famille :

- a) Dans quelle(s) langue(s) vous adressez-vous ou vous adressiez-vous à vos parents ?
- b) à vos grands-parents?
- c) Dans quelle(s) langue (s) vous adressez-vous à votre conjoint ? à des frères et sœurs vivant dans le même ménage ?
- d) Dans quelle(s) langue (s) vous adressez-vous à vos enfants ?

4. Langue employée normalement entre gens de l'endroit (c'est-à-dire y habitant depuis 3 ans au moins) :

- a) Dans quelle(s) langue(s) vous adressez-vous à ceux de votre âge ?
- b) aux personnes plus âgées de la localité?
- c) aux personnes plus jeunes de la localité?

Pour répondre aux questions 3 a-d et 4 a-c, adopter chaque fois le schéma suivant :

	Presque Exclusivement (=80-100%)	En Majorité (=50-80%)	Occasionnellement (=20-50%)	Exceptionnellement (=1-20%)	Jamais (0%)
En patois valdôtain					
En français					
En italien					
En...					
En...					

B. Questions supplémentaires (facultatives):

5. Lieu : Avez-vous toujours habité la localité ?

Absences prolongées ou saisonnières : en indiquer la durée, le lieu de séjour.

6. Identité : Lieu de naissance du conjoint éventuel.

Écoles que vous avez fréquentées? Où? En quelle langue l'enseignement y est-il ou était-il donné?

7. Langues que vous pratiquez :

- a) Parler appris en famille dès le plus jeune âge :
- b) Deuxième langue : apprise des l'âge de ans
à l'école, en famille
- c) Troisième langue (comme b)
- d) Quatrième langue (comme b)

8. Situations particulières :

- a) Dans quelle langue vous adressez-vous à M. le Curé ?
- b) à l'instituteur et l'institutrice, en dehors de l'école ?

- c) aux commerçants de la localité ?
- d) Quelle langue adoptez-vous dans les villages du voisinage ?
- e) dans les magasins d'Aoste ? à la foire ?

C. Vitalité du patois :

- Dans quelle langue délibère le conseil communal de votre localité ?
- Le patois est-il pratiqué spécialement dans certaines professions (moniteurs de ski par ex.) ?
- Quelle est la langue usuelle dans les sociétés locales (fanfare, chœur, etc.) ?
- Dans les soirées organisées au village, les productions patoises (chants, théâtre, etc.) ont-elles beaucoup / peu de succès ?
- Si vous ne parlez pas patois à vos enfants (ou, plus généralement, dans votre famille), quelles en sont les raisons ?
- Qui conseille de ne plus parler patois aux enfants : autorités (lesquelles) ? personnel enseignant ? autres personnes ? quelles raisons donnent-ils ?
- Autres détails concernant la vie et l'avenir du patois dans votre localité.